

Commune de SAINT-VICTOR**Séance du 11 janvier 2025**

Le samedi 11 janvier 2025, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Absents : 2

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 9

Contre : 1

Abstentions : 1

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Jessica MOTTIN, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absents :

Tanguy ANTRESSANGLE, Axel CABLÉ.

Objet : Mise à jour des tarifs publics 2025

Monsieur Patrick MARGAND est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à créer un nouveau tarif (location annuelle d'un bureau individuel) pour le service communal de coworking ;

Après avoir délibéré, à 9 voix pour, 1 abstention (MARGAND Patrick) et 1 voix contre (MAGNOULOUX Bernard), le Conseil Municipal décide l'application à partir du 1er février 2025 du nouveau tarif (location annuelle d'un bureau individuel) pour le service communal de coworking indiqué dans le tableau joint à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Maire,

Le Secrétaire,

Alain MESBAH-SAVEL

Patrick MARGAND

